

Les questions relatives à la « santé mentale », dont les définitions varient selon les acteurs et les périodes, sont ressenties comme de plus en plus prégnantes et préoccupantes par les intervenants de première ligne travaillant dans des secteurs très divers (éducation, logement, social, insertion, développement social des quartiers...). De plus, depuis plusieurs années, les diagnostics locaux de santé identifient la santé mentale comme une priorité locale, priorité réaffirmée dans le volet santé des nouveaux contrats de ville. Le système de soins en psychiatrie, s'il constitue un pivot essentiel pour ce domaine, n'a pas vocation à répondre à toutes les difficultés relevant de cette problématique.

Le groupe de travail initié par Profession Banlieue se propose d'engager une réflexion sur les problématiques les plus préoccupantes relevant de la santé mentale au sens large, en y associant des professionnels des secteurs concernés (travailleurs sociaux, enseignants, éducateurs, coordinateurs – atelier santé ville, contrat local de santé, conseil local de santé mentale –, psychologues, psychiatres... de collectivités, d'établissements publics ou d'associations) et également des chercheurs, des bénévoles et des usagers.

L'objectif est d'aider les professionnels confrontés à ces questions à mieux se repérer, tant dans le recensement des ressources existantes que dans l'examen des difficultés et des possibilités d'agir.

La première séance du 2 mars 2017 sera consacrée à l'état des lieux et au choix de thématiques prioritaires, suffisamment transversales pour intéresser tous les participants. Sans préjuger du programme de travail qui ressortira de cette première réunion, plusieurs entrées seront ainsi soumises à discussion :

- vulnérabilités sociales et santé mentale,
- sens et figures de la prévention en santé mentale,
- problématiques de santé mentale propres à la jeunesse,
- coordinations et articulations entre dispositifs et intervenants dans ce domaine (institutions, territoires, réseaux...),
- implication des personnes (usagers et proches), droits, *empowerment*.

L'animation de ce groupe de travail est confiée à **Michel Joubert**, professeur émérite de sociologie, à l'université Paris 8, en partenariat avec :

- **Stéphane Jung**, coordinateur du Conseil local de santé mentale de Saint-Denis,
- **Maria Melchior**, épidémiologiste, chargée de recherche à l'Inserm (équipe Eres), travaillant sur les inégalités sociales de santé mentale,
- **Pilar Arcella-Giroux**, psychiatre, médecin de santé publique, Agence régionale de santé Île-de-France.

Les personnes inscrites à ce groupe de travail recevront un document plus détaillé.

Elles seront invitées à contribuer à la réflexion et à participer à la réalisation d'une journée de restitution à la fin de l'année 2017.

Les dates retenues :

- ✓ Jeudi 2 mars 2017 de 9h00 à 13h00
- ✓ Jeudi 20 avril 2017 de 9h00 à 13h00
- ✓ Mardi 30 mai 2017 de 9h00 à 13h00
- ✓ Mardi 4 juillet 2017 de 9h00 à 13h00
- ✓ Jeudi 14 septembre 2017 de 9h00 à 13h00